



HAL
open science

Les résultats de la recherche ont-ils un impact sur les politiques éducatives ?

Olivier Rey

► **To cite this version:**

Olivier Rey. Les résultats de la recherche ont-ils un impact sur les politiques éducatives?. Administration & éducation, 2018, 159 (3), pp.117-121. ensl-01973080

HAL Id: ensl-01973080

<https://ens-lyon.hal.science/ensl-01973080>

Submitted on 8 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Atelier 9 : Les résultats de la recherche ont-ils un impact sur les politiques éducatives ?

Olivier REY

On peut juger que les travaux de recherche dans le domaine de l'éducation sont insuffisamment nombreux et variés. Le récent rapport, « Vers une société apprenante », présenté au printemps 2017 par François Taddei notait à juste titre que le système éducatif était loin de bénéficier d'un effort de recherche et développement comparable à d'autres secteurs de l'intervention publique, la médecine étant citée à titre d'exemple largement significatif. Pour autant, les recherches concernant l'éducation existent et leurs résultats sont au cœur de nombreuses initiatives de l'État ces dernières années. Il suffit de citer le Conseil national de l'évaluation du système scolaire (CNESCO) instauré par la loi de Refondation de 2013 ou la mise en place d'un Conseil scientifique par l'actuel Ministre de l'Éducation. Cela suffit-il pour conclure que les résultats de la recherche ont un impact sur les politiques éducatives ?

Tous les résultats de recherche sont-ils vraiment pris en compte ?

Incontestablement, certains domaines de recherche sont explicitement pris en compte dans les politiques publiques.

Ainsi, le débat controversé sur l'apprentissage de la lecture a-t-il largement été nourri depuis plusieurs années par les travaux de recherche menés en psychologie cognitive et en sciences de l'éducation, en s'appuyant sur certains consensus scientifiques. Ainsi, la conférence de consensus convoquée en 2003 a stabilisé l'essentiel des savoirs sur la question, prolongée par la conférence sur la lecture organisée par l'IFÉ et le CNESCO à Lyon en 2016. Les politiques éducatives en la matière sont aussi parfois à l'image des controverses, des ambiguïtés ou des nuances qui peuvent aussi caractériser le débat entre chercheurs.

Concernant la nouvelle mesure des CP à douze, certaines études internationales ont été invoquées pour étayer la décision, même si une part de la communauté scientifique a parfois émis des réserves sur leur pertinence au regard de la situation française.

Sur des questions comme les relations avec les familles, on a aussi pu constater que les politiques éducatives se sont souvent nourries des études et des recherches qui ont mis à jour des problématiques bien plus complexes et nuancées que les raccourcis faciles sur la « démission des parents » qui circulaient parfois dans les milieux éducatifs.

D'autres sujets de politique publique semblent avoir plus de mal à se connecter directement avec les travaux de recherche. Les résultats de recherche établis par les chrono biologistes ou les sociologues ont sans doute nourri les polémiques sur les rythmes scolaires mais il serait osé d'affirmer que les politiques nationales ou locales se soient principalement appuyées sur ces conclusions pour fixer telle ou telle orientation.

Il en est visiblement de même avec le redoublement, pour lequel la complexité des différentes dimensions explicatives (cognitives, sociologiques, didactiques) conduit finalement les décideurs à privilégier des messages plus politiques que scientifiques.

Autrement dit, l'impact des résultats de recherche sur les politiques éducatives est à géométrie variable. Faut-il le déplorer ou considérer que l'autonomie du politique doit aussi se construire au regard de la science qui ne peut remplacer l'expression de la souveraineté nationale pour piloter, directement ou indirectement, les politiques éducatives ?

On peut ainsi considérer que les réformes en France ne tiennent jamais compte des paramètres régulièrement identifiés comme décisifs pour la réussite du changement en éducation par de nombreux chercheurs, au niveau de l'hexagone comme au niveau international. L'idée de déclencher des réformes nationales majeures dans des délais allant de quelques mois à deux ans peut par exemple apparaître orthogonale à toutes les

recommandations issues des recherches dans le domaine ! On peut pourtant aussi estimer que les contraintes du temps politique mettent les décideurs face à un dilemme entre le temps qu'il faudrait prendre au risque de l'accusation de « trop tarder » voire de ne rien faire, et le temps de l'action politique qui n'est pas celui de la durabilité en éducation...

La recherche a-t-elle un rôle d'alerte et de déclencheur pour les politiques publiques ?

Une autre façon de considérer ce sujet consiste à envisager les résultats de recherche comme un point de départ plutôt que comme une solution aux problèmes et défis éducatifs. On a connu dans notre système national des périodes pendant lesquelles même la direction ministérielle en charge des études, la DEPP, voyait un certain nombre des résultats de ses travaux être peu utilisés ou parfois même discrètement escamotés. On a aussi connu des études de la DEPP, pas forcément spectaculaires, qui ont permis de mettre en lumière des situations ou de souligner des évolutions préoccupantes susceptibles de faire infléchir ou de déclencher des politiques éducatives.

A titre d'exemple, une note de la DEPP publiée en septembre 2013 a montré, à la suite d'une comparaison de plusieurs panels à travers le temps (1997 et 2011), que les performances scolaires s'amélioraient en CP mais qu'elles se dégradaient deux ans plus tard en CE2, particulièrement dans le domaine des nombres et des opérations de calcul. Dans le domaine de la lecture, un constat d'amélioration sur la maîtrise du « code » était fait en début de CP, mais sans que cela ne débouche sur des améliorations (ni de dégradations) deux ans plus tard en CE2.

Ce résultat, fort dérangeant pour tous les acteurs du système éducatif, peut être aussi considéré comme une alerte permettant de mettre le doigt sur des failles ou des points critiques, par exemple sur l'enseignement des mathématiques dans l'enseignement primaire qui est devenu une priorité récurrente de la politique éducative depuis quelques temps. On peut également penser que la mise en exergue de chiffres particulièrement alarmants sur des processus que l'on a ensuite rassemblé sous l'étiquette de « décrochage scolaire » ont pu servir de déclencheurs pour des politiques relativement volontaristes dans le domaine, pour lesquelles divers travaux de recherche ont été mobilisés à la fois pour restituer une compréhension de « ce qui se passait » quand des élèves décrochaient mais aussi pour réfléchir aux solutions à mettre en œuvre pour prévenir ou endiguer ces phénomènes.

Tous les résultats de recherche sont-ils pertinents pour les politiques éducatives ?

Les connaissances de sens commun ou les savoirs d'expérience sont fréquemment opposés aux résultats de recherche dans bien des domaines de l'éducation. La rationalité invoquée par la démarche scientifique semble parfois peser bien peu face à la conviction forgée par son propre vécu ou par les témoignages « de terrain ».

Si ce cas de figure peut être envisagé, il ne peut résumer à lui seul les obstacles à l'effet des recherches sur les politiques éducatives.

Il faut aussi probablement prendre toute la mesure du fait que certains résultats de la recherche, aussi justes soient-ils, ne prennent en compte qu'une partie des processus éducatifs, forcément toujours plus complexes que le découpage de la réalité qu'opèrent les disciplines universitaires pour la progression de leurs recherches.

Le système éducatif est un système écologique d'interrelations denses, au sein duquel s'entrechoquent les personnes, les institutions et les logiques d'action. Les acteurs éducatifs, qu'ils enseignent, dirigent un établissement ou pilotent un dispositif, ont quotidiennement à mettre en œuvre une vision globale ou holistique de l'éducation.

Il faudrait donc éprouver dans quelle mesure l'impact modéré de certains résultats de recherche sur les politiques éducatives ne provient peut-être pas de leur pertinence limitée pour l'action éducative.

La résistance relative actuelle de certains acteurs éducatifs vis-à-vis des neurosciences, par exemple, s'explique probablement moins par un manque d'intérêt pour des nouvelles connaissances qui sont rarement remises en cause, que par le poids institutionnel accordé à des savoirs qui, en l'état, ne sont pas ressentis comme des leviers décisifs d'amélioration des pratiques pédagogiques. L'impact des résultats de recherches sur les politiques éducatives pose en effet la question de la relation à la pratique éducative des recherches dans le domaine de l'éducation, qui est tout sauf mécanique et univoque.

La question de la médiation entre recherche et pratique est ici essentielle. Il manque probablement des « passeurs », des « synthétiseurs » ou des « traducteurs » pour transformer les résultats de la recherche en formation, accompagnement, ressources et outils pour les enseignants.

Olivier REY
Institut français de l'Éducation